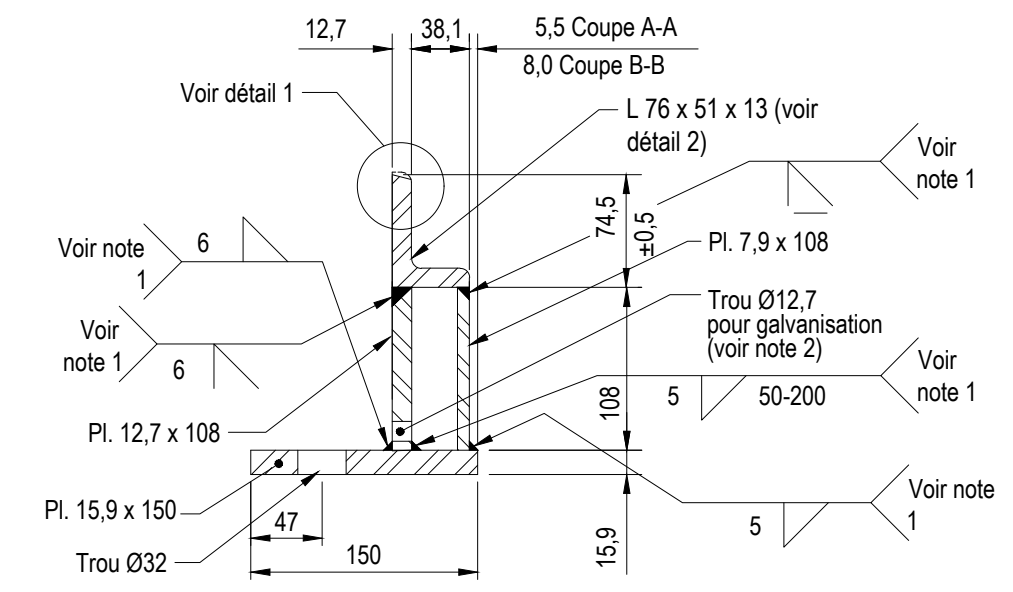
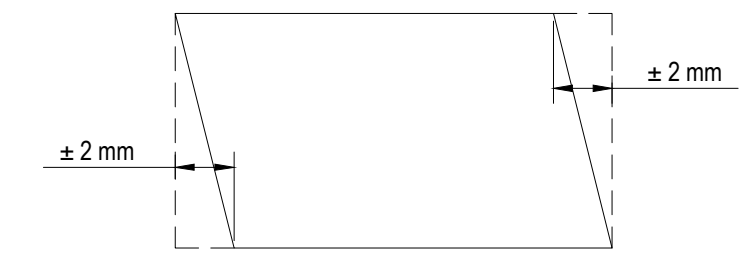


Détail 1
Éch.: 1:1

Détail 2
Éch.: 1:5



Coupes A-A et B-B
Éch.: 1:5



La tolérance sur la perpendicularité de fabrication des cadres est de 2 mm.

REQUIS POUR:
MCJ, CTE 7,3, 8,0, 7,3 SN
et CTR 2,2

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES

- Matériau : acier de type G40.21 300W.
- Toutes les pièces doivent être galvanisées par immersion à chaud conforme à la norme ASTM-A123 avec une rétention nette de 600 g/m².
- Toutes les soudures seront meulées.
- Le cadre devra être fait d'aplomb, d'équerre et linéaire tout en respectant une tolérance de fabrication de ± 2 mm sauf indication contraire.
- Masse 303 kg.
- Les tolérances de fabrication des fers angles sont spécifiées dans la norme ASTM A6/A6M. Le fabricant doit s'assurer de respecter les mesures intérieures du cadre avec la précision indiquée sur les plans (± 1,5 mm) les mesures intérieures du cadre doivent être prises dans le haut du cadre lorsque les ailes courtes des angles sont placées parfaitement à l'horizontale tel que montré au détail 2.
- La hauteur du profilé doit être de 74,5 mm avec une tolérance de 0,5 mm en plus ou en moins. Le fabricant doit couper l'extrémité du fer angle tel que montré au détail 1 sans dépasser l'écart permis.

Notes :

- Le fabricant devrait utiliser un gabarit pour le montage des cadres.
- 1- Faire une soudure étanche.
- 2- À remplir de soudure après galvanisation et faire les retouches au galvicon.

	Élaboration : Carole Bessette, ing.	CADRE POUR 4 PANNEAUX (CHEMINÉE NON APPARENTE)	N° : 103-1120-04	
	Ingénieur :		Volume : B.31.21	
NORME	Carole Bessette, ing. Permis OIQ #105141	CHAMBRES ENFOUIES POUR POSTES DE TRANSFORMATION	Date : 2020-03	Révision : 00
Échelle : Indiquées		OUVRAGES CIVILS DES POSTES	Page : 1 de 1	